



## Contact :

Centre Communal d'Action Sociale de Persan

Hôtel de Ville (aile gauche)  
65, avenue Gaston-Vermeire

Tél : 01.39.37.48.89

Comme chaque année, la Municipalité de Persan ouvre un registre pour recenser les personnes vulnérables lors de forte chaleur. Vous êtes dans cette situation, il est encore temps de vous inscrire ou d'inscrire un membre de votre entourage !

**Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans, ou vous êtes en situation de handicap ?** N'hésitez pas à vous inscrire sur le **registre communal des personnes vulnérables en contactant le Centre Communal d'Action Sociale de Persan (CCAS) au 01.39.37.48.89 ou en vous présentant directement au CCAS (aile gauche de la mairie).**

Si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, et si celui-ci est d'accord, n'hésitez pas à l'y inscrire, que vous soyez membre de la famille, voisin(e) ...

En étant inscrit sur ce registre les agents du CCAS vous contactent régulièrement par téléphone afin de vérifier votre état de santé et pour vous rappeler les bons gestes à adopter lors d'épisodes caniculaires.

## À noter :

L'inscription au registre est reconduite chaque année. Le CCAS demande seulement aux Persanais inscrits de mettre à jour leurs coordonnées ainsi que celles des personnes à prévenir en cas de non-réponse. Et de prévenir d'une éventuelle absence du domicile pendant l'été ou d'un rendez-vous, afin d'éviter l'intervention des secours si vous ne répondez pas.